

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 02 Mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 08

DATE DE LA CONVOCATION : 26 Février 2026

L'an deux mil vingt-six et le deux mars à 17 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Jocelyne DAVIRON
RADIX - Fabrice FOURDIN - Christian RULLIAT - Fanny
CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Étaient absents : Pierre DURAND (pouvoir donné à Agnès
NELIAS) - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Fabrice FOURDIN

D/2026-025

Objet de la délibération : Vote des taux communaux des contributions directes 2026

Madame la Maire explique que des simulations ont été faites sur les contributions directes.

Il est procédé à un tour de table sur la volonté ou pas de modifier les taux cette année. L'ensemble des membres présents n'est pas favorable.

Le Conseil Municipal, par 08 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

FIXE comme suit les taux des produits d'impôts directs locaux pour 2026 :

- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres : 15,58 %
- Taxe foncière bâti : 23,34 % + 11,03 % (part du département), soit 34,37 %
- Taxe foncière non bâti : 54,02 %

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente délibération, et de **notifier** cette décision aux services préfectoraux, et **transmettre l'état 1259** complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



FOURDIN Fabrice Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-------------------------------	--	---------------------------------	--

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le :

14 MARS 2026

Publication ou notification du :

14 MARS 2026

Publication site internet le :

14 MARS 2026

Affichage de la liste des délibérations le : 05/03/2026